



A toutes les banques

APPEL D'OFFRES DE LIQUIDITE

La Banque de la République du Burundi informe les banques qu'elle lance **un appel d'offres d'apport de liquidité de 80 Milliards BIF, dont 40 Milliards BIF pour une durée de 7 jours et 40 Milliards BIF pour une durée de 28 jours**, auquel toutes les banques peuvent participer.

Les caractéristiques de cet appel d'offres sont les suivantes :

- | | |
|--|---|
| 01. N° Réf. Appel d'offres | : AON-17/001-AL |
| 02. Procédure | : Appel d'offres normal |
| 03. Opération | : Apport de liquidité |
| 04. Type d'appel d'offres | : Taux variables |
| 05. Méthode d'adjudication | : Taux multiples |
| 06. Taux de soumission | : Libres |
| 07. Date de dépôt des soumissions | : 03/01/17 à 09 heures au plus tard |
| 08. Date d'adjudication | : 03/01/17 |
| 09. Date valeur | : 03/01/17 |
| 10. Date d'échéance | - 10/01/17 pour la durée de 7 jours
- 31/01/17 pour la durée de 28 jours |
| 11. Montants des offres exprimés en multiples de 100 millions de BIF | |
| 12. Nombre maximum d'offres par banque : | 5 |
| 13. Taux exprimés en pourcentage annuel et en multiples de 5 points de base. | |
| 14. Les offres doivent être classées par ordre décroissant de taux. | |

Les offres doivent être cachetées, comporter deux signatures autorisées et être déposées au Secrétariat du Service Marchés Monétaire de la BRB (1^{er} étage, bureau n°1.45) sous pli fermé contre décharge. Elles doivent porter la mention « nous vous autorisons à créditer notre compte courant du montant adjugé à notre banque à la date valeur du 03/01/17 ».

Nous vous rappelons que sur les enveloppes contenant les soumissions doit figurer la mention « Appel d'offres n° AON-17/001-AL ».

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI